



"ACCOMPAGNER
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DANS LE CHAMP DU JAZZ
ET DES MUSIQUES IMPROVISÉES"

RETOUR SUR LES ÉCHANGES DU

3 FÉVRIER 2023

À LA MÉDIATHÈQUE DE MÂCON

par Michel PULH

FORUM

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP DU JAZZ ET DES MUSIQUES IMPROVISÉES.

Quelle(s) spécificité(s) dans ce secteur ? Comment le réseau du CRJ peut/doit-il s'adapter pour rendre plus vertueuses les pratiques artistiques et culturelles.

Rencontre modérée par Arnaud Merlin, producteur à France Musique et président du CRJBFC.

Présentation de l'étude « Quel impact carbone pour les lieux et festivals de jazz ? » par Antoine Bos, délégué général d'AJC

Intervenant-e-s

Musicien·ne·s:

Clémence Baillot d'Estivaux

Paul Jarret

Eric Prost

Productrice:

Zoé Penaranda-Treynet (Collectif Pince-Oreilles)

Diffuseurs:

Antoine Bartau (Le Crescent)

Christophe Joneau (La fraternelle)

Victor Landard (co-organisateur du festival Couleurs Jazz)

Roger Fontanel (D'Jazz Nevers Festival)

LISTE DES PARTICIPANTS

Jean-Pierre AUGUSTE Crescent 71

Clémence BAILLOT D'ESTIVAUX Musicienne 71

Antoine BARTAU Le Crescent 71

Marc BONNETAIN Le Crescent / Journal de Saône-et-Loire 71

Alain BOUCHET Jazz à Semur 21

Tatiana BOURDEAU Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté 58

Jean-Paul DEPARDON Le Crescent 71 Séverinne DOUARD Comédienne 71

Roger FONTANEL Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté / D'Jazz Nevers 58

Corinne GUILLAUMIE Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté 58

Florian JANNOT-CAEILLETE Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté 58

Paul JARRET Musicien

Christophe JONEAU La fraternelle 39

Victor LANDARD Le Bœuf sur le toit 39

Claire LAPALUS Conseil départemental de Saône-et-Loire 71

Joseph LAPCHINE Le Bateau Ivre 71

Jérôme LEFEBVRE Musicien 39

Lucas LE TEXIER Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté / LeBloc 21

Didier LEVALLET Jazz Campus en Clunisois 71

Arnaud MERLIN Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté

Jean-Claude PACAUD Frontenay Jazz 39

Claudette PARIAT

Zoé PENARANDA-TREYNET Collectif Pince-Oreilles 69

Jocelyn PENVERNE Espace culturel du Brionnais 71

Gérard PICHON Jazz à Semur 21

Guillaume PIERRAT Musicien 71

Eric PROST Musicien 71

Michel PULH Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté 21

Puck ROSENBLATT Mary Lou Williams Jazz Action 39

Meriem SOUISSI Journal de Saône-et-Loire 71

Ariel TESSIER Musicien

Luc VEJUX Bled'arts 70

Michèle VINCENT Mary Lou Williams Jazz Action 39



FORUM ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE CHAMP DU JAZZ ET DES MUSIQUES IMPROVISÉES.

À l'instar d'autres entreprises artistiques et culturelles préoccupées par les incidences de leur champ d'activité sur le réchauffement climatique, tout particulièrement dans le spectacle vivant, l'AJC (Association Jazzé Croisé) et le <u>Périscope (Lyon)</u> se sont associés en vue de faire procéder à une étude approfondie dans le milieu du jazz et des musiques improvisées : Quel impact carbone pour les lieux et festivals de Jazz? C'est en se fondant sur ses enseignements qu'à son tour le CRJ a, en partenariat avec le Crescent, organisé sa Jazz Session #6 (rendez-vous du Jazz en Bourgogne-Franche-Comté) à la Médiathèque municipale de Mâcon, le 3 février 2023. Comment accompagner la transition écologique dans le champ du jazz et des musiques improvisées. Quelle(s) spécificité(s) dans ce secteur ? Comment le réseau du CRJ peut/doit-il s'adapter pour rendre plus vertueuses les pratiques artistiques et culturelles?

En voiture!

Étant donné que « la prise de conscience est déjà bien présente parmi nous » a souligné Roger Fontanel, directeur du CRJ, à la trentaine de personnes présentes, « il n'y a pas de discours culpabilisant derrière ce questionnement, seulement la nécessité d'une prise en compte de ces enjeux. » Modérateur de la rencontre entouré d'intervenants professionnels, Arnaud Merlin invita Antoine Bos, délégué général d'AJC, à présenter les principaux enseignements de cette étude.

Celui-ci de rappeler, pour mémoire, les accords de Paris sur le climat (2015), stipulant que « <u>d'ici 2030</u>, les solutions zéro carbone pourraient être compétitives dans des secteurs représentant plus de 70 % des émissions mondiales. » Pourquoi l'impact carbone ? Parce que, souligne A. Bos, son calcul comporte « les mesures les plus fiables, attachées à une structure ». Portant sur l'année 2019, <u>l'étude AJC-Périscope</u> a été conduite en France et en Europe auprès de neuf lieux de diffusion, représentant « une sorte de diversité de profils dans nos musiques des festivals et des salles de spectacles, des structures en milieu rural, en milieu urbain et d'autres totalement en zone blanche (Jazz dans le Bocage, Jazz à Luz), enfin des structures à l'étranger » (voir tableau en annexe).

« Cette gradation en termes de taille, de lieu d'implantation et de typologie de structure permet aujourd'hui d'avoir des données » auxquelles chacun pourra mettre en regard sa propre situation, en estimer les enjeux et engager une réflexion.

Sur les camemberts qui présentent les bilans carbone de la totalité des lieux objets de l'étude, ce qui saute aux yeux c'est la part occupée par les déplacements des publics: 45,5 % en ce qui concerne les salles, et 74,6 % les festivals. Et en affinant : 74 % en milieu rural, 62 % en milieu urbain. « Aujourd'hui - constate A. Bos -, même en milieu urbain où vous avez des services publics dédiés, des gens prennent encore régulièrement leur voiture pour aller à un concert. » Il n'est pas rare d'ailleurs qu'ils soient tout seuls. Comment remédier à une telle habitude ? Lors des échanges, la pratique du covoiturage a été évoquée ; Jean-Claude Pacaud (Frontenay Jazz, Jura) réfléchit à une incitation tarifaire. « Ces questions du prix des billets sont de premiers endroits d'incitation qui peuvent être très forts » indique A. Bos. Il est aussi possible de mener « des actions citoyennes qui sont assez simples », tels « des sites de partage façon petites annonces, une page Facebook avec des commentaires pour arriver à alimenter la discussion avec les publics. » De son côté, L'Estran (Morbihan), une des salles analysées par l'étude AJC/Périscope, s'est approchée de la municipalité de Guidel en vue d'obtenir « un rack à vélos [suffisant] et la création d'un chemin vert » afin de faciliter le trajet.

L'usage du monde

L'impact carbone des déplacements des artistes programmés et des équipes qui les accompagnent se répartit comme tel : 22,9 % pour les salles, 21,9 % dans les festivals. Les modes de déplacements apportent des informations parlantes. Train : 4,5 %, route : 21,5 %, avion : 74 %. « Aujourd'hui, dès lors qu'un artiste prend l'avion, ça fait exploser directement sa part carbone. C'est totalement fou en termes de proportions : l'impact de l'avion est dix fois supérieur à celui du train et trois fois à celui de la voiture. » A. Bos a cependant mis en garde contre la tentation de faire porter la responsabilité « aux musiciens et aux structures de production » et évoqué le rôle des diffuseurs en vue d'améliorer les déplacements des artistes.

Le sujet est sensible car les musiciens se trouvent face à un dilemme. « En tant que musicien on a envie de voir le Monde, c'est normal - confie le guitariste Paul Jarret. La musique est un art de partages et de rencontres. On a envie de présenter notre musique à tous les publics et de travailler avec des musiciens d'autres pays, d'autres cultures. » D'un côté l'essence de la démarche artistique,

sa dimension humaine, de l'autre la sommation climatique, pressante. À quoi il convient de ne pas négliger le statut d'intermittent des musiciens. Dès lors comment échapper aux tiraillements ? Les musiciens du quintet PJ5, dont P. Jarret est le leadeur, ont pour leur part collectivement, mais à contrecœur certainement, renoncé à engager une tournée en Inde. En revanche, sideman dans une autre formation le guitariste va devoir se rendre au Japon à l'automne. « J'ai demandé qu'on n'y aille pas juste pour deux concerts. [...] Je travaille aussi beaucoup dans d'autres pays d'Europe ; et quasiment à chaque fois je me déplace en train, quitte à ce que ça prenne deux jours et quitte à avoir du temps en moins avec ma famille. C'est un engagement. » L'équation est simple, comme le rappelle A. Bos: « plus vous favorisez le nombre de dates, plus vous divisez le cout carbone. Et plus vous restez sur place, moins votre carbone est important. »

Cette question est évidemment bien présente à l'esprit des producteurs. Zoé Penaranda-Treynet estime qu'aller aujourd'hui à l'étranger, y compris en Europe, pour une seule date, « ça n'a plus de sens » ; financièrement parlant déjà. Un des groupes du Collectif du Périscope devant se rendre en République tchèque en octobre, « on essaie de voir ce qui est possible sur le territoire ; peut-être aller à la rencontre des populations, faire plus d'action culturelle. Oui ça implique une contrainte supplémentaire : trouver d'autres partenaires et d'autres financements. »

Selon Z. Penaranda-Treynet, en France, contrairement aux aides globales, les aides au projet qui leur sont souvent préférées par les pouvoirs publics entrainent des effets de « surproduction » en décalage avec les actions à plus long terme engagées autour des créations. Actuellement la pianiste Anne Quillier est artiste associée pour une durée de deux ans à La fraternelle. Trois actions culturelles et des créations y sont prévues.

Ambivalence des territoires

À écouter Christophe Joneau, directeur de cet établissement, Saint-Claude justement pourrait bien être emblématique de ces zones blanches évoquées dans l'étude AJC/Périscope : « nous appartenons à ces parties du territoire, les sous-préfectures, qui sont en ce moment soumises à une disparition des services publics. » De citer tout particulièrement les liaisons ferroviaires transversales qui engendrent « un vrai casse-tête pour les productions, pour les artistes, pour nous. Je ne sais pas combien de kilomètres on fait par an pour aller chercher des musiciens » en gare de Lyon Part Dieu. Après quoi il reste 130 km de route. Comment, dans ces conditions, parvenir à réduire l'empreinte carbone des transports ? Tout gain, même à la marge, est appréciable, telle cette mutualisation avec

Media Music (Dijon) et l'Arrosoir (Chalon-sur Saône), trois villes relativement peu éloignées les unes des autres, afin de parvenir à une tournée resserrée.

De son côté, se référant à une autre étude relative à la culture : the Shift Project, Clémence Baillot-d'Estivaux a eu juste envie de « jeter une petite bouteille à la mer. » La violoncelliste y a déposé « la carte à jouer des musiques acoustiques, non amplifiées », dont son trio Vera Desti a apporté une illustration sensible lors des showcases le soir au Crescent.

Elle reprend en effet cette antienne selon laquelle « de certaines contraintes peuvent naitre une autre forme de créativité. » Opter pour « des concerts plus petits, dans des salles plus petites, quitte à en faire dix au lieu d'un », dans un périmètre qui permettrait de se déplacer en train; ou « à vélo »? Ce n'est pas une idée en l'air, C. Baillot-d'Estivaux cite ce collectif de chambristes, Les Forces Majeures dirigé par Raphaël Merlin, qui a choisi ce moyen de se déplacer, embarquant instruments et matériel. « Prendre [ainsi] le temps de créer du lien avec un territoire, avec les gens qui [y] vivent. Pas seulement aller jouer le samedi dans une grande salle, avec un grand nom. Le territoire c'est un mot que j'aime bien. »

Un sentiment et une volonté partagés par Eric Prost qui va à son tour jouer le soir au Crescent avec le Collectif du club. Le saxophoniste veut prendre ses distances avec ces « énormes aberrations » que représentent les extravagances kilométriques imposées dans un circuit de festivals d'été, en raison des impératifs de dates de ceux-ci. Il fustige aussi le développement, selon lui, de ces « grands-messes, espèces d'immenses soirées », devant « 7 000, 10 000 personnes » où des musiciens viennent jouer, « 10 minutes... » Face à quoi le musicien oppose « un projet de territoire sur le jazz et les musiques improvisées, [pour] aller dans des salles des fêtes, des foyers ruraux, où des gens n'ont pas forcément accès à la musique vivante ou qui ne se sentent pas, comment dire : légitimes. » Cette notion de territoire est un point qui fut relevé à plusieurs reprises parmi l'assistance.

Après les déplacements, il faut savoir que les immobilisations ont elles aussi un cout carbone. C'est patent en ce qui concerne les salles, leur construction, voire leur rénovation. Entrent aussi dans le calcul, l'alimentation qui est « un enjeu fort » et dont certains lieux entreprennent la dé-carnation, le papier, et le numérique dont l'étude montre que l'impact est nettement plus faible qu'attendu. Le directeur du Bœuf sur le Toit et responsable du festival Chahut dans le Ciel à Lons-le-Saunier, Victor Landard qui se situe « dans les logiques très locales », expose en quelque sorte ses travaux pratiques. La salle de spectacle

est « un gros cube en béton de 900 places », édifié sur l'emplacement des anciens abattoirs de la ville. Son nom les relie. Après la pause covid qui a installé une réflexion au sein du collectif d'associations qu'elle héberge, il a été décidé de travailler « sur la reconnexion avec le vivant. » En clair : « dans un lieu archi bétonné, du béton partout, décrouter celui-ci, retrouver la terre, planter et redonner de la respirabilité au site, pour s'y sentir mieux. » Faire en sorte de le rendre « inspirant, pour les gens comme pour les artistes. » Avec la limite du nombre de spectateurs, de programmations et de jours, en matière d'impact écologique, Chahut dans le Ciel est déjà « beaucoup plus vertueux » que le Bœuf. V. Landard ne perd pas non plus de vue ni le numérique, ni l'alimentation et ni « la réduction des déchets. D'un point de vue du sens dans les actions qu'on fait, c'est déjà énorme. » Voilà qui ne se fera pas non plus du jour au lendemain ; et tout « ne va pas [non plus] sans débats dans les équipes. »

Fini en tout cas le temps des années 1980, toutes engagées dans « une dynamique de développement ». Roger Fontanel sait de quoi il parle : le festival de Nevers en a été « la traduction concrète ». Né à « l'époque où on n'avait pas d'état d'âme quand on téléphonait au producteur de Max Roach pour qu'il vienne faire un concert en quartet à Nevers ; c'était un one shot. » Les prises de paroles qui se sont succédé lors de cette Jazz Session ont fait ressortir des positions qui ciblent l'urgence de la transition à l'échelon planétaire, alternant alarmisme, radicalité, pessimisme, solidarités, visant systèmes économiques, « société énergivore complètement délirante », réclamant le respect par les gouvernements des objectifs des différents Cops, estimant l'engagement nécessaire, jusqu'à la sensibilisation du public. Mais la vertu n'exclut pas pour autant la liberté pour le jazz et les musiques improvisées de poursuivre explorations esthétiques et partages. Comme l'a souhaité Arnaud Merlin à la clôture de cette Jazz session, une autre rencontre s'avérera utile « dans quelques années » ; elle permettrait de prendre connaissance de retours d'expériences qui ne manqueront pas d'intervenir.

Nom	Code	Typologie	Localisation (pays et typologie) et nombre d'habitant-e-s par aire urbaine
Le Périscope	A	Salle, moyenne	FR, centre-ville - métropole : 1 400 000 hab.
L'Estran	В	Salle, moyenne	FR, rural - village : 12 000 hab.
L'Astrada	С	Salle, moyenne	FR, rural - village : 1250 hab communauté de commune 7000 hab.
Bimhuis	D	Salle, grande	NL, centre - métropole : 1 350 000 hab.
Jazzdor	Е	Festival, moyen	FR, centre - grande ville : 500 510 hab.
Les Détours de Babel	F	Festival + salle, moyen	FR, centre - grande ville : 450 000 hab.
Oslo Jazz Festival	G	Festival, moyen	NO, centre - métropole : 690 000 hab.
Jazz à Luz	Н	Festival, petit	FR, rural - village : 1000 hab.
Jazz dans le Bocage	I	Festival, petit	FR, rural - itinérant sur plusieurs villages / moyenne de 1000 hab.



JAZZ SESSION #6

est organisé par le Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec le Crescent, la ville de Mâcon, la médiathèque de Mâcon et avec le soutien de la Spedidam.

Le Centre régional du jazz en Bourgogne-Franche-Comté est financé par le Ministère de la Culture (DRAC Bourgogne-Franche-Comté), le conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et Nevers Agglomération.

